

Comment accompagner l'utilisateur pour bien déclarer ?



Comment est calculé le Rsa ?

Pour le calcul du Revenu de Solidarité Active (Rsa), la Caf prend en compte



Pourquoi une déclaration trimestrielle ?

Chaque trimestre, le montant du Rsa est réexaminé, en fonction des ressources déclarées.
Tous les 3 mois, l'utilisateur bénéficiaire du Rsa doit



Que doit déclarer l'utilisateur ?

Toutes les ressources des membres de son foyer sont prises en compte, y compris si elles sont non imposables.

La résidence en France

Les séjours à l'étranger ne doivent **pas être supérieurs à 3 mois**, soit 92 jours en continu ou non sur une année civile (ex : entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020)



La situation familiale déclarée à la caf

En couple, seul, avec ou sans enfants...



La situation professionnelle et les revenus des membres du foyer et de l'utilisateur => salaire, indemnité chômage, pension alimentaire ..., même pour les enfants qui travaillent occasionnellement.



Confirmer ou modifier son profil (situation)

caf.fr | MON COMPTE
MON PROFIL

puis compléter une déclaration trimestrielle de ressources sur Caf.fr ou appli mobile

Sont prises en compte les ressources perçues sur les 3 mois :

- ✓ Salaires,
- ✓ Indemnités chômage,
- ✓ Indemnités journalières maladie, accident du travail,
- ✓ pension invalidité, vieillesse,
- ✓ pension alimentaire,
- ✓ revenus d'épargne

Le saviez-vous ?

Pour les **salaires**, l'allocataire doit déclarer le **net à payer avant prélèvement à la source, au mois de perception/versement**.

Si il a plusieurs employeurs, il doit additionner les montants de ses salaires.



Il doit également penser à :

Ajouter +

- ✓ Acomptes
- ✓ Retenues pour prêts
- ✓ Saisie sur salaire
- ✓ Retenue pour logement

Déduire -

Prime de crèche -
Remboursement abonnement transport, de frais kilométriques, de grand déplacement - prime de panier, indemnités de repas sur lieu de travail ou hors locaux, frais locaux



Les bons réflexes du partenaire pour que l'utilisateur évite les erreurs !

La vie de l'utilisateur évolue, sa déclaration aussi !

Lorsque l'utilisateur déclare des changements à d'autres organismes (Pôle emploi, Cnam, Conseil Départemental, CCAS...), il doit le faire en même temps à la Caf. Pour déclarer, l'utilisateur doit adopter le **bon réflexe** : caf.fr ou l'appli Caf - Mon Compte ! Il peut mettre à jour ses informations **24h/24, 7j/7**.



Je l'**oriente** vers le Caf.fr ou l'appli mobile pour déclarer ses ressources, ou signaler un changement

Je lui **rappelle** ses obligations déclaratives

Je lui explique les **avantages**

Je lui explique **les risques**



LES AVANTAGES POTENTIELS

Une déclaration dans les temps permet la **stabilité du budget** de l'allocataire.

S'il ne déclare pas, la Caf ne peut pas étudier tous ses droits potentiels, par exemple s'il:

- ❖ travaille, il peut peut-être prétendre à la Prime d'activité;
- ❖ cesse de travailler pour s'occuper d'un enfant de moins de 3 ans, la Caf ne tient pas compte de ses revenus dans le calcul de ses prestations.



LES RISQUES ENCOURUS

Tout ce qui a été payé par erreur doit être remboursé à la Caf. Si les informations du dossier de l'utilisateur sont **incomplètes, inexactes** ou **déclarées tardivement**, le Rsa peut être versé à tort...

Si l'il n'y a pas droit, il devra rembourser l'aide reçue en trop à la Caf.

Attention ! Plus l'utilisateur tarde à déclarer, plus la somme à rembourser peut être importante.

